

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **10 (1937)**

Heft 4

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

GYPSERIE • PEINTURE • DÉCORATION

A. POLLA
J. ALBERTINETTI succ.

Ancienne-Douane, 1 - Tél. 28.287 - LAUSANNE - Maison fondée en 1835

INSTALLATIONS SANITAIRES • CHAUFFAGES

AD. MOSER-STECK

Installateur, LAUSANNE. Bureau : av. d'Echallens, 70, tél. 26.491.

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES. EAU ET GAZ.

VITRERIE

VUE J. TURUVANNI

10, BD. DE GRANCY, 10 - LAUSANNE

Tél. 28.273

GLACES

ÉLECTRICITÉ - RADIO

E. Weber

Rue Neuve, 3 + LAUSANNE + Téléphone 31.697
Réparations de moteurs et appareils électriques

GLACES

VERRES A VITRES ET SPÉCIAUX

INSTALLATIONS DE TOUS GENRES DE VITRINES

CHIARA

St-Laurent 23-25, Lausanne, Tél. 23.476

MENUISERIE NOUVELLE S.A.

TRAVAUX EN TOUS GENRES POUR LE BATIMENT,
LES MAGASINS, BUREAUX ET PARTICULIERS
DEVIS SUR DEMANDE

BÉTHUSY • TÉL. 24.817 • LAUSANNE

ENTREPRISE DE NETTOYAGES

Bâtiments neufs - Villas - Appartements

EDMOND DESARZENS-ROBERT

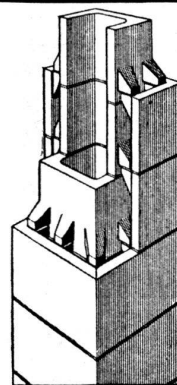
MADELEINE, 4 - LAUSANNE

Travail soigné - Devis

VOISIN FILS & GROSJEAN

Papiers peints

Téléphone 50.892, Place des Eaux-Vives, 9, Genève



CANAUX DE CHEMINÉES
VULCAIN S.A.
BUSSIGNY

Tél. No 43.104 (Briqueterie Barraud)
Compte de chèques II 6248.

Canaux de fumée à doubles parois, système Vulcain, brevet + 112.346, sans liaison entre les éléments intérieur et extérieur, en aggloméré de briques. Les canaux VULCAIN sont très légers, maniables et d'une pose facile. Les deux éléments étant distincts, la dilatation du canal intérieur peut se faire librement sans provoquer de fissures au manteau extérieur. Toutes les sections courantes et accessoires.
Envoi de catalogue et prix courant sur demande.

Confiez vos économies à la

Banque Centrale Coopérative

Toutes opérations de banque

Pour renseignements s'adresser à nos sièges de

Bâle

Aeschenvorstadt, 71

Zurich

Naefenhaus



Vous serez préservés automatiquement avec une efficacité totale contre le feu des bombes incendiaires en imprégnant les parties de votre maison exposées au danger avec

„ANTI-FLAMM“

produit ignifuge liquide, analogue à la peinture. Fabrication suisse. (Examiné par le laboratoire de l'Ecole polytechnique). Effet durable et garanti. Références de 1er ordre. Prix avantageux. Demandez tous renseignements à „ANTI-FLAMM“, LAUSANNE 3, chemin des Rosiers, Tél. 32.061

RICHARD FRÈRES

MAITRES COUVREURS

● **LAUSANNE**

● **VALENTIN 58**

SE RECOMMANDENT

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Concours pour un crématoire à Vevey.

Ce concours ouvert entre architectes vaudois a provoqué la présentation de cinquante projets.

Les quatre projets primés sont les suivants :

Premier rang, MM. Schobinger, Taverney et R. Gétaz	Fr. 1000.—
Deuxième rang, M. Marc Picard	» 800.—
Troisième rang, M. André Barth	» 700.—
Quatrième rang, M. Favarger	» 500.—

Pourquoi des barrières à pointes de fer ?

Une préoccupation légitime des propriétaires de petites maisons est de fermer leur jardin pour que nul n'y pénètre sans droit. Et l'on plante de solides barrières ou des palissades garnies de pointes redoutables. Il est rare qu'elles effraient les enfants, qui ont d'autant plus de plaisir à franchir ces obstacles qu'ils sont périlleux, sans penser qu'un faux mouvement les blessera peut-être très grièvement et les fera souffrir de façon atroce.

Il semble que des palissades inoffensives marqueraient tout aussi bien la limite du domaine privé sans présenter le danger signalé. C'est avec plaisir que « habitation » reproduira quelques-uns de ces types de palissades, si ceux des lecteurs qui les ont adoptés veulent bien lui en envoyer une photographie.

Signalons à ce propos l'heureuse initiative du Département des travaux publics de Genève, qui prévoit dans ses règlements de quartiers la clôture en treillis sur socle de maçonnerie. V.

† Godet, architecte F. A. S.

C'est avec consternation que les amis et connaissances de M. Godet ont appris son décès. Enlevé en quelques jours dans la fleur de l'âge, ce travailleur acharné, dévoué et trop modeste, laissera un grand vide dans le cercle de ceux qui avaient le privilège de le connaître de plus près. Le Comité de la Coopérative d'habitation de Lausanne perd en lui un mandataire fidèle qui, avec Fréd. Gilliard, son associé depuis plus de vingt ans, sut mener à chef la belle œuvre sociale que « habitation » a pu montrer à ses lecteurs au cours de cette dernière décennie. Dans le cercle de ses confrères, Godet, par sa courtoisie toujours égale et sa calme objectivité, avait su se faire écouter et aimer. Avec son collaborateur et ami ils formaient une si parfaite association professionnelle qu'il n'y a pas beaucoup d'exemples pareils dans notre région.

Que sa famille et son collaborateur trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie.

Exposition nationale suisse 1939.

Le 12 avril a eu lieu à Zurich la réunion des architectes chargés par le directeur et le Comité d'organisation de préparer les plans et l'exécution des divers pavillons et sections de l'Exposition nationale.

L'emplacement et la disposition générale en sont déjà fixés ; ce sont les rives du lac qui ont été choisies pour cette manifestation nationale. Sur l'emplacement des promenades de la rive droite nous verrons tout ce qui a trait à la vie rurale, sur la rive gauche tout ce qui touche à l'industrie, aux arts et métiers, à la vie publique. Au centre de la rade, à l'extrémité de la Bahnhofstrasse s'élèvera le bâtiment des congrès dont la construction, devisée à sept millions, sera commencée ce printemps.

Les tâches attribuées spécialement aux architectes de la Suisse romande se rapportent à l'horlogerie, à la presse, au théâtre et ciné, à une section de l'industrie et, enfin, à l'installation de divers restaurants.

Nous croyons qu'il est temps que nos industriels, commerçants et artistes de la Suisse romande s'occupent d'être dignement représentés. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'exposition, Walchestrasse, à Zurich.

La sous-toiture protectrice Eternit. supprime le lattage des tuiles

Dépôt à Lausanne-Peters
Tél. Remens 39.477
Gare de Dossel

CHAUFFAGE CENTRAL

Toutes applications
Service d'eau chaude
Spécialiste air chaud pour église
ETUDE, DEVIS GRATUIT

E. SCHMUTZ

L A U S A N N E

TÉL. : BUR. 31.414 TÉL. : APP. 31.413

A. B. A. BERTUSI S.A.

Fabrique de volets à rouleaux

LAUSANNE
Bureaux et ateliers :
Ch. des Avelines (Montétan)
Téléphone 24.016

PARQUETERIE

L. BURDET

P A Y E R N E

Tél. : Payerne 63 - Lausanne 33.026

PARQUETS EN TOUS GENRES - RÉPARATIONS - RACLAGES

SERRURERIE

Henri Marti

RUE DE LA TOUR, 16 • TÉLÉPHONE 23.696 • LAUSANNE
PORTES DE GARAGES • SOUDURE ÉLECTRIQUE

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux



Tout pour le sanitaire

• Installations
• Réparations
en tous genres

TÉL 25.561 · AV. DE BÉTHUSY 6-8 · LAUSANNE

Entreprise générale de gypserie et peinture

TONACINI

FRÈRES

Borde, 19 Lausanne Tél. 33.309

MAISON SUISSE

Serrurerie d'art et en bâtiments

A. WINTERHALTER

14, Rue du Roveray GENÈVE Téléphone 45.183

Décorez votre
Home avec goût
au

COMPTOIR GENEVOIS
DE PAPIERS PEINTS S. A.

ET

MAISON DUPIN RÉUNIS

Maison fondée en 1820

PAPIERS PEINTS

TISSUS-AMEUBLEMENTS

Exposition du Musée des arts et métiers à Zurich (avril et mai 1937).

Les expositions organisées par la direction de cette institution sont toujours très remarquables. L'une des dernières sur : « La fontaine à travers les âges », mériterait de circuler dans nos villes de la Suisse romande. Actuellement le thème choisi : « Du char à l'auto » se traduit par une collection de documents qui sont un vrai régal pour les yeux et l'esprit. Du véhicule préhistorique à la plus récente automobile, nous trouvons réunis là les exemples les plus frappants, soit graphiques, soit en nature, se rapportant à tous les temps.

Assemblée générale de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.).

Le programme n'est pas encore définitivement adopté, mais voici quelles seront probablement les grandes lignes de cette festivité :

Samedi 29 mai : Réception à l'Athénée avec exposition d'architecture ancienne et moderne. — Déjeuner. — Assemblée générale. — Dîner en ville.

Dimanche 30 mai : Visite de la ville. — Promenade en autocar par Saint-Cergue, avec retour par la Faucille.

MON JARDIN

Les travaux de saison.

Malgré de nombreux déboires, nos jardins finissent par prendre leur parure de printemps et nous procurent un peu de satisfaction. Au début de mai, on peut encore semer des pois à grains ridés. On sème la chicorée de Bruxelles ou endives et la chicorée barbe de capucin. De même les différentes sortes de courges soit : potiron rouge vif d'Etampes, coucourzelle d'Italie, etc.

Entre le 10 et le 20 mai, il est temps de semer les cardons. On donnera la préférence aux variétés épineuses telles que : cardon argenté de Plainpalais et épineux de Tours. Dès la même date, on sème la chicorée scarole verte à cœur plein et géante maraîchère, ainsi que les chicorées frisées de Ruffee, de Rouen, etc.

N'oubliez pas de semer les betteraves à salade, plates du pays et le maïs sucré d'Amérique à grains blancs.

Puis, toujours en pleine terre, les concombres et les cornichons. Ces derniers en lignes espacées de 90 cm. à 1 mètre, à moins que l'on ne les élève sur ramure. Dans ce cas, on fait deux lignes par planche. Vers le 10 mai, on sème les premiers haricots nains ; puis un peu plus tard les espèces à rames. On s'assure une planche de pissenlit amélioré pour le printemps suivant. La graine sera peu recouverte et bien plombée.

On termine la plantation des pommes de terre ; puis des choux blancs, frisés, choux-fleurs hâtifs et demi-hâtifs. En terre riche, on plante les tomates que l'on enterre profondément. On met la tétragone à un mètre de distance en tous sens. On plante les premiers poireaux semés sur couche en février. Il faut avoir soin de ne pas les mettre dans un carré où il y a eu des oignons l'année précédente. On plante encore les artichauts qui viennent d'être œilletonnés ainsi que les bettes à cardes. Il ne faut pas négliger de pailler les fraises, peu de temps après la floraison.

Pour garnir nos massifs, on sème les plantes bisannuelles et vivaces soit : digitales, campanules, roses trémières, lychnis, coquelourdes, alyssums, giroflées, œillets des fleuristes, grenadins et des poètes, delphiniums, etc.

On divise les phlox canadeusis, aubrietia, iberis, gentianes acaules, etc.

On aura soin de donner les traitements appropriés aux arbres fruitiers afin de conserver une récolte qui s'annonce abondante, si les gels tardifs nous ont épargnés.

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

Société coopérative d'habitation, Lausanne.

A louer de suite ou pour le 24 juin :

Groupe de Prélaz. — De suite : Maison familiale, 4 chambres, 1320 fr. (jardin). 24 juin : app. 4 chambres, tout confort, 1428 fr. (jardin). S'adresser à M. Paris, avenue de Morges 79.

Groupe du Pré-d'Ouchy. — De suite : Jordils 6, 3 pièces, 1212 fr., chauffage général compris. Harpe 35, 37, appartements de 3 chambres, rez, 1^{er} étage, 1080 et 1152 fr., chauffage compris. S'adresser à M^{me} Destraz, Harpe 31.

Groupe de Cour. — Plusieurs appartements ; 3 pièces, chauffage général, 1020 fr. à 1080 fr., chauffage général compris. Date à convenir. S'adresser à M. Pavid, avenue de Cour 64, le soir de préférence.

Groupe de Montolivet. — De suite : 3 et 4 chambres avec chauffage général, évent. eau chaude. 1290 fr., 1410 fr. et 1560 fr. 3^{me} : 5 chambres, chauffage général, 1590 fr. S'adresser à M. Volet, Paleyres 4 (le matin et dès 18 h.).

Groupe des Fleurettes. — 24 juin : 3^{me}, 4 chambres (chauff. d'app., frigo.) 1284 fr. S'adresser à M. Papa, Mont-Tendre 5.

Groupe de Fontenay. — Rez, appartement de 3 chambres, tout confort, jardin, 1410 fr. (évent. 1^{er}, 1530 fr.)

Pour le 24 septembre, maison familiale à Prélaz-Cottages, 1338 fr., beau jardin (avenue de Morges 57.)

Pour traiter, s'adresser au Bureau de la C. H., St-Laurent 20, au 1^{er} (ouvert de 10 à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. Téléphone : 31.475). On y donne également tous les renseignements désirés et la liste complète des appartements à louer.

Logement et service social pour les familles associatives en Hollande.

Le problème du logement pour les familles indésirables a trouvé en Hollande une solution remarquable.

Il est difficile d'exiger d'un propriétaire de garder des locataires qui payent peu ou pas du tout, se conduisent mal et détériorent leur logement, lorsqu'il peut avoir des locataires convenables. Déjà durant la guerre et davantage encore pendant la crise des années suivantes, les autorités ont-elles dû s'occuper de cette catégorie d'habitants qui se trouvaient sans demeure. Partant du principe que les **mauvais logements créent de mauvais locataires** et que les **mauvais locataires créent de mauvais logements**, on a estimé qu'il fallait attaquer la question par deux côtés à la fois.

Il ne suffit pas de fournir le **logement convenable**, mais il faut aussi que ces logements soient **utilisés convenablement**. Mais, pour cela, il ne suffit pas de dresser des règlements, il faut passer à l'**action journalière** sous forme

FABRIQUE DE VOLETS A ROULEAU S.A., FRIBOURG

Très nombreuses références dans toute la Suisse.
Représentants : LAUSANNE, L. ROSSI, Tél. 26.201
GENÈVE, L. WANNER, Tél. 22.080



Entreprise de ferblanterie, couverture et installations sanitaires

OSCAR SCHIESS

SUCESSEUR DE E. JAQUILLARD
AVENUE D'ÉCHALLENS - TÉL. 23.543 - LAUSANNE

Installations de buanderie avec appareils.

CHAUFFAGES CENTRAUX
EAU - VAPEUR - MAZOUT

Hermann & Ristauri

RUE DE BERNE, 44 - TÉL. 22.059

GENÈVE

FUMISTERIE - RÉPARATIONS - ENTRETIEN

LES VRAIS SPÉCIALISTES :

HUBER & BARBEY

CARRELAGES
REVÊTEMENTS
MOSAÏQUES

LAUSANNE-FLON



Les papiers peints "MAESTRIA"
Adolphe Meystre

2, SAINT-PIERRE, 2 • LAUSANNE
(Haut rue de Bourg)

POUR VOTRE HOME

Toutes fournitures, toutes leçons ou renseignements gratuits concernant les arts d'agrément. Toutes couleurs pour remettre à neuf vos meubles. Vernis Valentine, Ripolin, etc.

DROGUERIE DE L'ÉTOILE S.A.

LAUSANNE • 34, RUE ST-LAURENT, 34 • TÉLÉPH. 22.010

PACHOUD François charbons - mazout - bois

LAUSANNE - TÉLÉPHONE 25.021

INSTALLATIONS SANITAIRES
APPAREILLAGE • TRANSFORMATIONS
RÉPARATIONS • SOUDURE AUTOGÈNE

B. BERCHTEN

Rue de Genève, 96
Téléphone 34.473
LAUSANNE

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

GYPSERIE ET PEINTURE

Ghirlanda Frères

LAUSANNE - DOMICILE : MAUPAS, 18

Atelier : CHEMIN DU REPOSOIR, COUR, TÉL. 34.481 - Réparations



Cuisinières à gaz
SENKING

Magasin de démonstration :

F. GRASSET - Servette, 17

TAVELLI & BRUNO S. A.

NYON (SUISSE)

PRODUITS MÉTALLURGIQUES, APPAREILS SANITAIRES

Tél. 95.130 et 95.131 — Dépôt : Sion, Tél. 19 — Bureaux :
Genève, Tél. 40.262-3 — Lausanne, Tél. 26.114 — Berne
Tél. 29.303 — Milan, Tél. 60.688 — Maison française
TAVELLI et BRUNO & Cie S. A., Annemasse

Chauffages centraux et ventilation

Tacchini Frères

43, r. Lausanne
TÉL. 24.270
GENÈVE

JARDINS. Tous aménagements et plantations.

Charles LARDET

Horticulteur-paysagiste. Chailly-Lausanne, 12, av. du Temple. Tél. 26.422.

Plantes vivaces et alpines, arbustes d'ornement.
Catalogues franco sur demande. Les meilleures références.

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE

A. HURNI LAUSANNE

Rue Pichard, 13 (Arcades) Tél. 26.611
Appareillage et plomberie
Installations de bains, toilettes, buanderies et W.-C.

ÉLECTRICITÉ - RADIO

R. MONNET & C^{IE}

6, rue Pichard ♦ Lausanne ♦ Tél. 27.570

CHOIX ÉNORME EN LUSTRIERIE

Coopérative des Ouvriers du Bâtiment

Entreprise de maçonnerie et béton armé
Gypserie et peinture. Papiers peints
DEVIS SUR DEMANDE

3, RUE NEUVE, 3 - LAUSANNE - TÉL.: 26.180-26.194

de contrôle et d'éducation qui permettra de rendre à la vie sociale ces membres rétifs.

Après de nombreuses expériences — baraques provisoires, colonies de maisons familiales, etc. — on finit par constater qu'il était nécessaire d'avoir des **logements de passage** (doorgangs woningen) qui doivent servir de stade d'observation des associés ou indésirables qui cherchent là, de leur gré, un refuge, ou y sont assignés par les autorités.

Amsterdam possède les colonies de Zeeburgerdorp et Asterdorf. La première comporte cinquante-six maisons familiales contiguës, la seconde cent trente et une maisons. Les services communs sont naturellement très développés ; on y trouve : les bureaux de l'inspectrice des logements, une installation de bains et douches, une crèche surveillée, une buanderie, des places de jeux, des locaux de clubs. Ces colonies ne sont destinées qu'au **logement passager** ; il n'y a pas de baux ni de loyer, mais une taxe d'environ 3 fl. à 3 fl. 50 par semaine. On imagine le travail considérable et très délicat que doivent fournir les inspectrices : s'occuper du ménage, des enfants et des parents afin d'arriver à rééduquer ces malheureux qui parfois délaissent leur logement dans un état pire que celui d'une écurie.

Une étude particulièrement intéressante du Dr Quéréidos explique les causes diverses de ces dégénérescences sociales qu'il attribue principalement à la misère matérielle trop longtemps prolongée. Dans certains cas, il faut recourir à la dissolution de la famille pour soustraire les enfants à la mauvaise influence des parents. Ces derniers peuvent alors trouver asile dans les établissements pour hommes ou pour femmes isolés.

A **La Haye** il existe également une colonie analogue avec logements de première, deuxième et troisième classes. Les nouveaux arrivés passent d'une classe à l'autre et, après un séjour d'une année, quittent la colonie pour être admis dans des logements normaux. Dans certains cas, il y a de nouveau recul et parfois départ de la famille. La Direction de la colonie procure du travail et peut, de ce fait, exiger un très faible loyer.

Nombre d'autres villes ont abordé ce problème sous des formes différentes, souvent sur la base de l'initiative privée. La Hollande nous donne donc une leçon des plus sérieuses : il ne suffit pas d'étudier et même de réaliser des progrès dans le domaine de la lutte contre les taudis. **Le programme doit conduire plus loin.** Il faut chercher à redonner aux plus faibles et aux moins favorisés l'occasion de reconquérir leur place dans la communauté. Et aux malheureux pour qui cette intervention est trop tardive, il faut un minimum de sécurité matérielle et tout au moins un abri, si modeste soit-il.

BIBLIOGRAPHIE

La Législation régissant les Constructions scolaires. — Bureau international d'éducation, 44, rue des Maraîchers, Genève, 1936.

La crise budgétaire et le besoin d'adapter de plus en plus les constructions scolaires aux exigences de l'enseignement obligent les administrations scolaires à se préoccuper tout spécialement de la législation régissant les constructions scolaires. Le volume que présente le Bureau international d'éducation contient les données fournies par trente-sept pays, précédées d'une étude globale rédigée par le membre de la Division des recherches du bureau, M. Victor Franke.

L'enquête a soulevé les points suivants : participation des différentes administrations scolaires (centrales, provinciales et communales), à l'élaboration des dispositions législatives concernant les constructions scolaires ; participation de ces différentes administrations, du point de vue financier et du contrôle, à la construction et à l'entretien des bâtiments scolaires ; principales dispositions législatives concernant l'emplacement, l'étendue des terrains et les dimensions des bâtiments scolaires ; principales dispositions législatives concernant la distribution des

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

locaux, l'éclairage, la ventilation, le chauffage et les installations sanitaires; principales dispositions législatives concernant les salles de gymnastique, les cours de récréation, les préaux, les jardins et terrains de jeux, etc.

Le volume a servi d'introduction aux travaux de la 7^{me} conférence internationale de l'instruction publique, réunie à Genève, en juillet dernier, qui a adopté, à propos de la législation régissant les constructions scolaires, des recommandations importantes.

Institut de recherches pour l'économie domestique en Tchécoslovaquie.

L'Institut tchécoslovaque de recherches et d'essais pour l'économie domestique fut créé, en 1926, à la demande de l'Organisation nationale des ménagères tchécoslovaques. Il compte aujourd'hui cinquante mille membres et se propose les trois buts principaux suivants: 1^o Inspection des produits et des matières destinés à l'usage domestique et octroi d'une marque spéciale aux produits approuvés; 2^o Etudes des méthodes éprouvées et encouragement aux appareils domestiques perfectionnés; 3^o Avis et informations aux ménagères et aux fabricants pour ce qui regarde les besoins domestiques. La marque spéciale est destinée à mettre en évidence les bons produits obtenus à des prix raisonnables, tandis qu'on lutte contre les annonces trompeuses et les prix arbitraires. L'institut donne aussi des cours d'organisation ménagère.

S. GUIPPONE

MENUISERIE MODERNE
MONTÉTAN-LAUSANNE + TÉL. 22.161

Menuiserie et ébénisterie

Agencement de Bureaux et Magasins - Travaux de Bâtiment - Réparations en tous genres

M O D E R N E S S. A.
L A U S A N N E
La Perraudettaz - Chemin du Levant - Tél. 31.011

Paul Tribolet-Gonthier

LA SALLAZ - LAUSANNE
CLOS FLORY + TÉLÉPHONE 26.770
S E R R U R E R I E
I N S T A L L A T I O N S S A N I T A I R E S
D E V I S

Comptoir des papiers peints

TENTURES MURALES
A. MARTI, LAUSANNE
Grand-Pont, 18 - 2^{me} étage
Ascenseur - Téléphone 29.851

A. ROCHAT

PETITS ARTISANS, PROPRIÉTAIRES, pour vos travaux et réparations, vous trouverez un grand choix de **BOIS BRUTS ET TRAVAILLÉS** en sapin, peuplier, hêtre naturel et étuvé, chêne du pays et étranger, noyer, etc., etc., aux meilleures conditions.
L A U S A N N E
Chantier du chemin Renou, 10 (St-Martin), Tél. 23.390

EAU INSTALLATIONS SANITAIRES GAZ

Chambres de Bains - Bidets - Toilettés - W.-C. - Chauffage « Cumulus », à gaz « Ophimax » « Cipax »
Service général d'eau chaude en tous genres

William Depierraz

Rue de Bourg, 27 - LAUSANNE - Ruelle de Bourg 9 et 11
Téléphones : Ateliers-Bureaux 28.728 Appartement 25.006

ENTREPRISE DE PARQUETS

JOSEPH JEGER

Raclage, réparations soignées, prix modérés
LAUSANNE, avenue de France, 16, téléphone 26.809.

CALORIE S.A.

GENÈVE .. LAUSANNE

SION .. FRIBOURG

NEUCHÂTEL .. BIENNE

LA CHAUX-DE-FONDS

CHAUFFAGE CENTRAL
VENTILATION

BRULEURS
A HUILE
LOURDE



Briqueterie-Tuilerie et Poterie de Renens

Tous les produits céramiques utilisés dans la construction

Téléphone 39.244

Louis Magnin

SOCIÉTÉ ANONYME

Ferblanterie
Installations sanitaires
RÉPARATIONS

Pâquis, 7 **GENÈVE** Tél. 24.140

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

La Station d'essais de la Fédération suisse des Associations ménagères (Hausfrauenvereine).

Dès le début de l'existence de l'Association des maîtresses de maisons de Zurich (Hausfrauenverein), une commission s'était donné pour tâche d'essayer, quant à leur utilité pratique, les objets ménagers, les produits chimiques auxiliaires et les produits alimentaires. Elle se compose de cinq membres, dont une directrice responsable.

Les essais sont faits selon un règlement, auquel tous les membres doivent se soumettre. On y trouve, entre autres, les dispositions suivantes :

La Commission d'essais doit examiner consciencieusement les articles qui lui sont transmis. Elle doit travailler de manière que chacun sache, quand attestation a été donnée, qu'il s'agit d'un article de premier ordre.

Chaque membre doit inscrire sur un questionnaire les expériences et observations faites avec l'objet durant les essais. On peut aussi proposer des changements éventuels. Lorsque le temps d'essai est terminé, la directrice de la commission recueille les questionnaires dûment remplis. Elle en confère dans une séance avec les membres et établit une proposition d'attestation qu'elle envoie à

la Station d'essais.

Celle-ci fut fondée au cours de 1936, pour établir sur de plus vastes bases le travail d'essai des Associations ou Sections de Berne, Bâle, Bienne et Zurich. Les essais sont poursuivis de la même manière que celle mentionnée plus haut, avec la seule différence que chaque article est essayé dans le même temps par deux sections. La Station d'essais joue un rôle commercial et de contrôle. Elle prend des commandes et détermine les honoraires à payer par les firmes pour les essais. Elle décide si l'essai pratique doit être précédé d'un examen du matériau et partage le travail entre les Commissions d'essais des diverses sections. Elle conclut les contrats avec les firmes et établit les attestations après contrôle des résultats remis par les sections.

Ne sont admises aux essais que des marchandises suisses ou dans lesquelles la participation de travail suisse se monte à 50 %.

L'article premier du règlement d'essais dit :

La Station d'essais pour articles de ménage (ustensiles, matériaux, produits alimentaires) a été créée en vue d'examiner les articles existants ou nouveaux sous le rapport de leurs propriétés, de leur durée, de leur facilité d'emploi, de leur bon rendement et de leur valeur marchande.

Son but est le suivant :

- Alléger le travail de la maîtresse de maison par l'emploi d'articles dont on a reconnu l'utilité et renseigner sur les articles qui ne conviennent pas.
- Donner aux offices de renseignements (Beratungsstellen) des indications sûres.
- Donner aux fabricants et aux marchands des expertises sur la valeur des nouveautés et l'opportunité d'améliorations. Aider par des conseils les inventeurs d'articles ménagers pour la mise au point et les essais.

Sur l'emploi des attestations, l'article 13 dit :

L'intéressé a le droit de publier exactement et entièrement l'attestation. Cette dernière peut être résumée après entente avec la Station d'essais. La publication de phrases isolées n'est pas autorisée. Les attestations ont une validité de deux ans ; elles sont renouvelables.

Une diminution de qualité ou des abus dans l'utilisation de l'attestation ont pour conséquence le retrait de cette dernière.

(« Schweiz. Frauenblatt », 4 déc. 1936.)

Si vous voulez vous renseigner sur le



écrivez-nous à Zürich, Nuschelerstr. 30

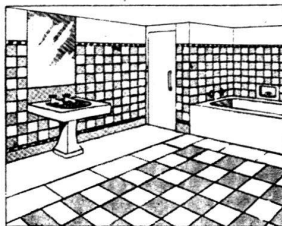
CARRELAGES ET REVÊTEMENTS

Représentants des Usines Servais, Mettlach et Vienne

FAIENCE POUR
REVÊTEMENTS,
CARREAUX EN
GRÈS POUR
DALLAGES

Fournitures

St-Roch
Rue Galliard, 2



TRAVAUX EN
MOSAÏQUE,
ÉVIER S
EN GRÈS

Pose par spécialistes

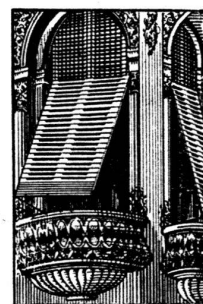
Tél. 23.961

J. ROD S. A. LAUSANNE

FABRICATION DE STORES A ROULEAUX

ET JALOUSIES

EN BOIS ET EN FER



F. Bottiglieri

9, RUE DES MOUETTES, 9
ACACIAS - GENÈVE
Téléphone No 46.036

FERBLANTERIE • COUVERTURE • APPAREILLAGE

Virgile Bertoncini

SUCESSEUR DE A. RAMELET
LAUSANNE

Cheneau-de-Bourg, 30 - Tél. 23.227 - Bureau : Solitude, 20

Rideaux - Tapis - Linoléums

Tissus d'ameublement

Edredons piqués

23, rue du Rhône
Genève
Téléphone 42.177

Fiala & C^o

H. KAPPELER

Maison fondée en 1898
Grand-Pont, 2 - LAUSANNE - Pépinet, 5

Concessionnaire lumière-force-téléphone-radio
Pour tout ce qui concerne la branche
réservez vos commandes au spécialiste
Lampes de table 10 %, prix nets exceptés

Bornet S. A.

8, RUE DE RIVE, 8 • GENÈVE

LUMIÈRE • SONNERIES • TÉLÉPHONE • CUISINIÈRES
A GAZ • APPAREILS SANITAIRES • DEVIS GRATUITS